

## BAILLEUL-LÈS-PERNES

Canton Saint-Pol-sur-Ternoise, arrondissement Arras, 420 habitants  
ISMH 1926

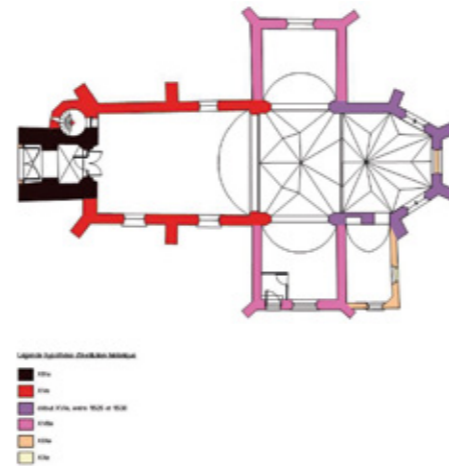


1. Vue de la façade nord

Représentée vers 1610 sur une gouache des *Albums* de Charles de Croÿ, l'ÉGLISE SAINT-OMER de Bailleul jouxte un imposant château dont les différents corps de bâtiments se groupent autour d'une haute guette.

Mentionnée depuis le XII<sup>e</sup> siècle, la famille chevaleresque de Bailleul se distingua à la fin du Moyen Âge à la cour des ducs de Bourgogne, avant de s'allier aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles aux plus grandes maisons des Pays-Bas espagnols. Maximilien de Bailleul obtint en 1604

un titre de comte et épousa Christine de Lalaing, la fille du grand bailli de Hainaut. Quant à sa fille Marguerite, elle épousa Ambroise de Hornes, gouverneur d'Artois et général de l'Artillerie du roi d'Espagne. Délaissée par Eugène-Maximilien, devenu prince de Hornes en 1677, la terre échut à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Marie-Thérèse de Hornes, épouse du prince de Salm-Kirbourg, chambellan de l'empereur, qui n'oublia pas sa terre artésienne, comme l'atteste la présence de son nom sur la grande cloche de l'église, fondue en 1782.



2. Plan archéologique (É. Barriol et J. Didelon, arch. du patrimoine).

Voisine du château – dont il ne reste aucun vestige –, l'église abritait en son centre le caveau où Adrien de Bailleul fit, en 1426, inhumer son épouse. Probablement reconstruite à la fin du siècle, comme en témoigne la fenêtre flamboyante de la travée sud du chœur, elle dut être ruinée vers 1540 par les troupes françaises et relevée au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Maximilien de Bailleul et son gendre, Ambroise de Hornes.

Particulièrement élégants, chœur et transept présentent des façades de brique, rehaussées de pierre calcaire, élevées à partir d'un soubassement de grès taillé. La porte basse du transept est timbrée aux armes des Bailleul, accompagnées de la date de 1619 ; le pignon du croisillon nord porte les mêmes armes, avec la date de 1623 ; celui du croisillon sud présentait des armes Bailleul et Hornes – aujourd'hui disparues – avec de nouveau la date de 1619. On trouve enfin, gravé sur un barreau de fer réutilisé dans la sacristie, le nom de Maximilien de Bailleul et la date de 1627. Quant au bénitier de la nef, il est marqué du millésime 1622.

Le chœur, qui comprend une travée droite et un chevet à trois pans, est couvert de voûtes à liernes et tiercerons dont les nervures prismatiques retombent sur des culots placés particulièrement bas. Il est intéressant de noter que ces voûtes sont

très différentes de la plupart de celles qui s'élevaient dans la région à l'époque des archiducs<sup>1</sup>. Vraisemblablement construites au XVI<sup>e</sup> siècle ; elles ont dû être réparées sinon en partie reconstruites – à l'identique au début du XVII<sup>e</sup>. On trouve en effet sur les clés, à côté du monogramme IHS et de l'agneau pascal, l'écu des Bailleul avec la couronne comtale accordée en 1604. Les transepts sont couverts de voûtes en plâtre sur armature de bois, comme devait l'être celle de la nef avant la regrettable réfection opérée il y a une vingtaine d'années. Les travaux de construction durent être interrompus à la reprise des hostilités : en témoigne la présence, aux angles de la nef comme à ceux des croisillons, de culots et de départs de nervures placés au même niveau que ceux du chœur. L'ensemble fut sans doute restauré une dernière fois au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, après le passage des armées impériales. La seule modification notable apportée au XIX<sup>e</sup> concerne la tour-porche dont l'étage des cloches a été construit en 1898 par l'architecte béthunois Degez autour du clocher d'origine.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé 18 000 € en 2015 pour la restauration de la maçonnerie et de la couverture du bras nord du transept, et 8 000 € en 2017 pour la restauration du bras sud du transept, de la sacristie et du chevet.

Philippe Seydoux



4. Vue du chevet



3. *Albums de Croÿ* (éd. J.-M. Duvosquel)

Note

1. En particulier celles d'Hesdigneul, d'Hestrus et de Marquette-en-Ostrevant.